

LA RELÈVE AGRICOLE ÉTABLIE DANS LA RÉGION DE LA MAURICIE

Le Recensement de la relève agricole établie 2016 a permis de constater que 3 % des jeunes agriculteurs qui sont établis au Québec se trouvent dans la région de la Mauricie. Il s'agit d'une proportion stable depuis 2006. La relève agricole établie est formée de tous les jeunes agriculteurs et agricultrices de moins de 40 ans possédant au moins 1 % des parts d'une entreprise agricole.

UNE AUGMENTATION DE LA RELÈVE FÉMININE DANS LA RÉGION

- On observe une légère hausse de la proportion de jeunes agricultrices dans la région en 2016 (25 %) comparativement à l'année 2011 (23 %). Au Québec, la proportion est de 27 %.
- Les jeunes âgés de 35 à 39 ans composent 59 % de la relève, comparativement à 44 % en 2006 et à 38 % en 2011 (tableau I). L'âge moyen est de 34,6 ans, alors qu'il se situe à 34,2 ans pour l'ensemble du Québec.
- En 2016, il y a 61 % des jeunes de la relève agricole de la région qui sont établis depuis moins de dix ans. Cela représente une diminution comparativement à l'année 2011 (67 %). La répartition de la relève selon le nombre d'années d'établissement est similaire à celle de l'ensemble du Québec (tableau II).

TABLEAU I RÉPARTITION DE LA RELÈVE AGRICOLE ÉTABLIE DANS LA RÉGION SELON LES DIFFÉRENTS GROUPES D'ÂGE, EN 2006, 2011 ET 2016

ÂGE	MAURICIE			ENSEMBLE DU QUÉBEC 2016
	2006	2011	2016	
Moins de 25 ans	4 %	6 %	2 %	3 %
De 25 à 34 ans	53 %	57 %	38 %	41 %
De 35 à 39 ans	44 %	38 %	59 %	56 %

Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2006, 2011 et 2016.

TABLEAU II RÉPARTITION DES JEUNES DE LA RELÈVE AGRICOLE ÉTABLIE DANS LA RÉGION SELON LE NOMBRE D'ANNÉES D'ÉTABLISSEMENT, EN 2006, 2011 ET 2016

NOMBRE D'ANNÉES DEPUIS L'ÉTABLISSEMENT	MAURICIE			ENSEMBLE DU QUÉBEC 2016
	2006	2011	2016	
Moins de cinq ans	31 %	33 %	26 %	28 %
De cinq ans à moins de dix ans	32 %	34 %	35 %	35 %
Dix ans et plus	37 %	33 %	39 %	38 %

Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2006, 2011 et 2016.

Dans certains tableaux et dans certaines figures, la somme des pourcentages indiqués peut être différente de 100 % en raison de l'arrondissement des données.

UN NIVEAU DE FORMATION PLUS ÉLEVÉ POUR LES JEUNES DE LA RÉGION

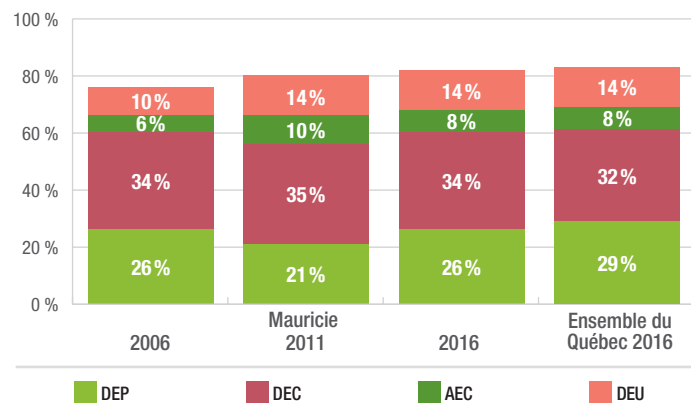
- En 2016, parmi la relève agricole établie dans la région, 40 % travaille dans le secteur des bovins laitiers. La proportion s'élève à 37 % pour l'ensemble de la relève québécoise. Depuis l'année 2006, on observe une diminution de la proportion de jeunes dans ce secteur et une hausse dans les secteurs des grandes cultures et des fruits et légumes frais (tableau III).
- Pour 34 % de la relève agricole de la région, le plus haut diplôme obtenu est le diplôme d'études collégiales (DEC). Parmi ceux et celles qui sont titulaires d'un DEC, 33 % se sont spécialisés en gestion et technologies d'entreprise agricole alors que 37 % ont une spécialisation non agricole. Pour l'ensemble du Québec, ces proportions sont de 36 % et 38 % respectivement (figures 1 et 2).
- Entre les années 2011 et 2016, la proportion de jeunes qui se sont établis en démarrant une entreprise est passée de 24 % à 34 %, alors que les transferts familiaux sont passés de 65 % à 57 %. Pour l'ensemble de la relève agricole du Québec, la proportion de transferts familiaux s'élève à 56 % (figure 3).
- En moyenne, les jeunes de la région ont pensé s'établir sérieusement en agriculture à l'âge de 19,1 ans et se sont établis à 26,0 ans. Au Québec, ces moyennes sont de 20,2 ans et 26,0 ans respectivement. La proportion de jeunes issus du milieu agricole (78 %) est plus élevée que pour l'ensemble du Québec (74 %) (tableau IV).
- Les jeunes de la région sont membres d'une coopérative d'utilisation de matériel agricole (CUMA) dans une proportion de 12 %. Il s'agit d'une baisse marquée depuis l'année 2011 (20 %) (tableau IV).

TABLEAU III RÉPARTITION DES JEUNES DE LA RELÈVE AGRICOLE ÉTABLIE SELON LEUR ACTIVITÉ PRINCIPALE, EN 2006, 2011 ET 2016

ACTIVITÉ PRINCIPALE	MAURICIE			ENSEMBLE DU QUÉBEC 2016
	2006	2011	2016	
Bovins laitiers	50 %	49 %	40 %	37 %
Bovins de boucherie et veaux lourds	8 %	6 %	7 %	9 %
Porcs	9 %	6 %	5 %	5 %
Ovins	3 %	4 %	4 %	3 %
Grandes cultures	10 %	13 %	17 %	14 %
Acériculture	3 %	2 %	3 %	11 %
Fruits et légumes frais	4 %	8 %	11 %	11 %
Autres	12 %	12 %	12 %	11 %

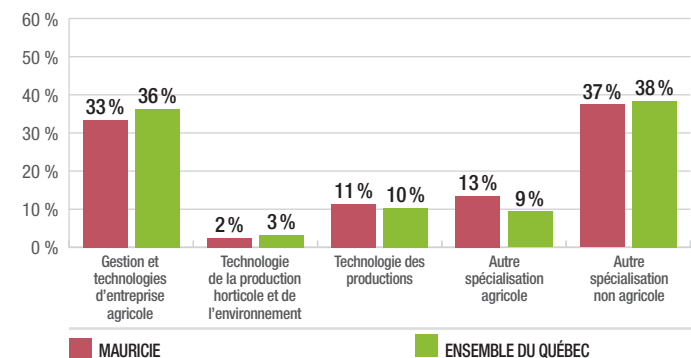
Note : Dans ce tableau, les autres productions animales et végétales incluent les cultures abritées et les volailles. Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2006, 2011 et 2016.

FIGURE 1 RÉPARTITION DES JEUNES DE LA RELÈVE AGRICOLE ÉTABLIE SELON LE PLUS HAUT DIPLÔME OBTENU, EN 2006, 2011 ET 2016



Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2006, 2011 et 2016.

FIGURE 2 SPÉCIALISATION DE LA RELÈVE AGRICOLE ÉTABLIE TITULAIRE D'UN DIPLÔME D'ÉTUDES COLLÉGIALES, EN 2016



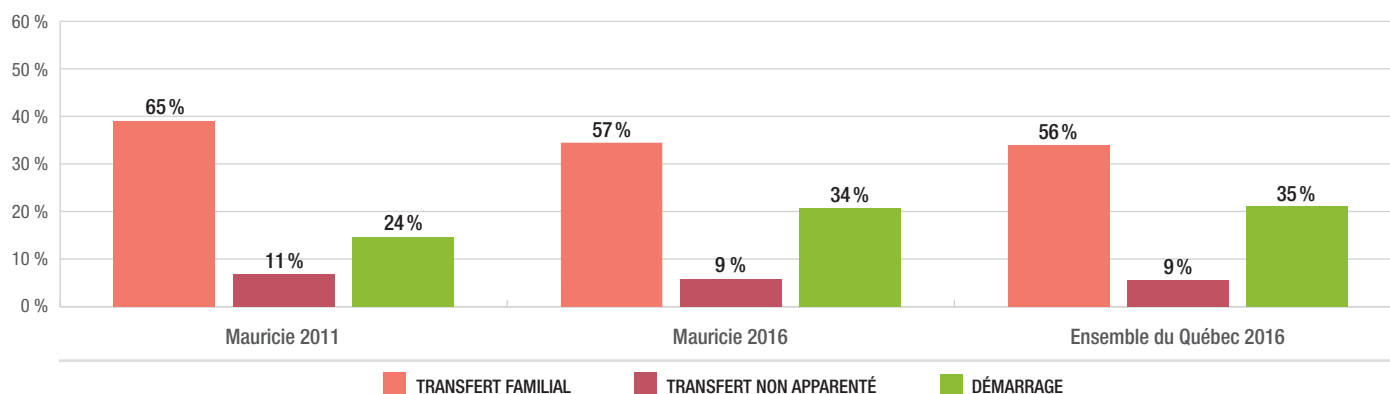
Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie 2016.

TABLEAU IV CARACTÉRISTIQUES DES JEUNES DE LA RELÈVE AGRICOLE DE LA RÉGION AU MOMENT DE S'ÉTABLIR, EN 2011 ET 2016

CARACTÉRISTIQUE	MAURICIE		ENSEMBLE DU QUÉBEC 2016
	2011	2016	
Âge moyen auquel la relève a pensé s'établir	19,9 ans	19,1 ans	20,2 ans
Âge moyen au moment de l'établissement	25,7 ans	26,0 ans	26,0 ans
Enfants de parents agriculteurs	76 %	78 %	74 %
Appui familial avant l'établissement	96 %	91 %	90 %
Rédaction d'un plan d'affaires	60 %	58 %	57 %
Participation à une coopérative d'utilisation de matériel agricole (CUMA)	20 %	12 %	13 %
Contrat avec un intégrateur	5 %	8 %	7 %
Location d'actifs agricoles	40 %	34 %	35 %

Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2011 et 2016.

FIGURE 3 RÉPARTITION DES JEUNES DE LA RELÈVE ÉTABLIE DE LA RÉGION SELON LE MODE D'ÉTABLISSEMENT, EN 2011 ET 2016



Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2011 et 2016.

UN RECOURS MOINS IMPORTANT À L'APPUI FINANCIER FAMILIAL

- Les services-conseils d'un comptable, d'un fiscaliste ou d'un planificateur financier sont davantage utilisés en Mauricie (73 %) que dans l'ensemble du Québec (69 %). Cependant, la proportion est moindre qu'en 2011 (81 %) (tableau V).
- Entre les années 2011 et 2016, l'emprunt à un établissement financier, le don et le financement de la part d'un membre de la famille ont connu une diminution importante. Pour la même période, l'utilisation de l'aide financière du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation est passée de 6 % à 18 % (tableau VI).

TABLEAU V PROVENANCE DES SERVICES-CONSEILS UTILISÉS PAR LES JEUNES DE LA RELÈVE AGRICOLE ÉTABLIE DE LA RÉGION, EN 2011 ET 2016

SERVICE-CONSEIL	MAURICIE		ENSEMBLE DU QUÉBEC 2016
	2011	2016	
Conseiller en relève et formation du MAPAQ	13 %	11 %	11 %
Conseiller technique	21 %	24 %	26 %
Conseiller en financement	48 %	49 %	49 %
Comptable, fiscaliste ou planificateur financier	81 %	73 %	69 %
Conseiller en gestion	23 %	25 %	24 %
Centres régionaux d'établissement en agriculture	15 %	14 %	11 %
Organismes locaux	15 %	17 %	16 %
Autres personnes ou organismes	4 %	6 %	7 %

Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2011 et 2016.

TABLEAU VI SOURCES DE FINANCEMENT UTILISÉES PAR LA RELÈVE AGRICOLE AU MOMENT DE L'ÉTABLISSEMENT, EN 2011 ET 2016

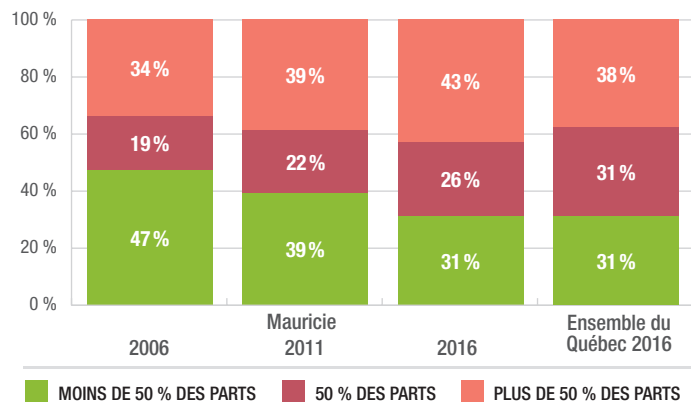
SOURCE DE FINANCEMENT	MAURICIE		ENSEMBLE DU QUÉBEC 2016
	2011	2016	
Don	38 %	28 %	29 %
Héritage	7 %	8 %	6 %
Aide financière de La Financière agricole du Québec	65 %	62 %	62 %
Aide financière du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation	6 %	18 %	19 %
Emprunt d'un établissement financier	72 %	62 %	65 %
Aide financière du centre local de développement	15 %	17 %	16 %
Aide financière de la Société d'aide au développement des collectivités	8 %	8 %	6 %
Prêt de quota d'une fédération spécialisée	40 %	32 %	29 %
Financement de la part d'un membre de la famille	34 %	22 %	26 %
Aide financière de Financement agricole Canada	n. d.	22 %	16 %
Autres sources de financement	6 %	6 %	5 %

Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2011 et 2016.

LE TRAVAIL À L'EXTÉRIEUR DE L'ENTREPRISE AGRICOLE CONNAÎT UNE BAISSÉ

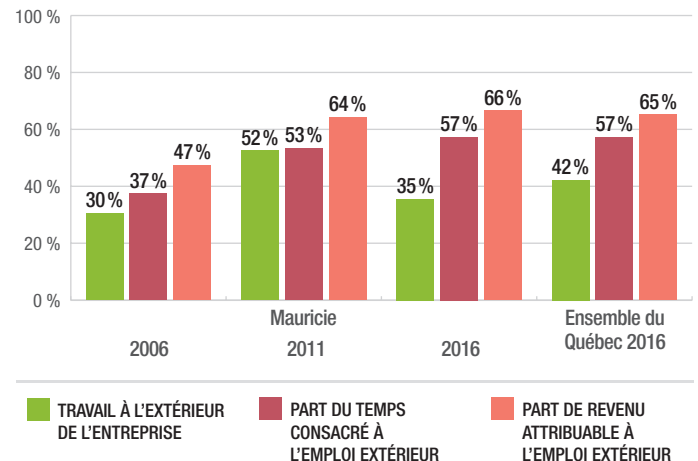
- Dans la région, 31 % des jeunes étaient actionnaires minoritaires au moment du recensement, ce qui représente une baisse depuis 2011 (39 %). Cette proportion atteint 38 % pour l'ensemble de la relève québécoise (figure 4).
- Depuis l'année 2011, la proportion des jeunes établis dans la région qui sont locataires d'une partie ou de la totalité de leurs terres au moment de l'établissement a diminué, passant de 27 % à 24 %. En 2016, la proportion est de 26 % pour l'ensemble du Québec.
- Au cours des douze mois qui ont précédé le Recensement de la relève agricole établie 2016, il y a 35 % des jeunes qui ont rapporté avoir un emploi à l'extérieur de l'entreprise. Il s'agit d'une baisse marquée depuis l'année 2011 (52 %) (figure 5).
- Dans la région, la proportion de jeunes de la relève agricole qui utilisent un véhicule d'épargne est de 53 %, comparativement à 48 % pour le Québec. L'utilisation d'un régime enregistré d'épargne-retraite (REER) est la plus fréquente (81 %) (tableau VII).

FIGURE 4 RÉPARTITION DES JEUNES DE LA RELÈVE AGRICOLE ÉTABLIE SELON LE POURCENTAGE DE LEURS PARTS DANS L'ENTREPRISE, EN 2006, 2011 ET 2016



Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2006, 2011 et 2016.

FIGURE 5 PROPORTION DE JEUNES DE LA RELÈVE AYANT TRAVAILLÉ À L'EXTÉRIEUR DE L'ENTREPRISE AGRICOLE AU COURS DES DOUZE MOIS PRÉCÉDANT LE RECENSEMENT, EN 2006, 2011 ET 2016



Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2006, 2011 et 2016.

TABLEAU VII PROPORTION DE LA RELÈVE AGRICOLE ÉTABLIE DANS LA RÉGION UTILISANT UN OUTIL D'ÉPARGNE, EN 2016

ANNÉE 2016	MAURICIE		ENSEMBLE DU QUÉBEC	
	Outils d'épargne	53 %		48 %
Type d'épargne	CELI	REER	CELI	REER
	49 %	81 %	52 %	74 %

Les sigles CELI et REER signifient respectivement « compte d'épargne libre d'impôt » et « régime enregistré d'épargne-retraite ». Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2016.